

COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE



COMMISSION

REUNION DES MINISTRES SUR LE FINANCEMENT DE LA STRATEGIE D'INDUSTRIALISATION DURABLE DE LA FILIERE BOIS DANS LE BASSIN DU CONGO

COMMUNIQUE FINAL

Sur invitation du **Professeur Daniel ONA ONDO**, Président de la Commission de la CEMAC, une réunion des Ministres en charge des Forêts, de l'Industrie, de l'Environnement, de l'Economie, de la Planification, des Finances et du Budget des Etats membres de la CEMAC et de la République Démocratique du Congo s'est tenue le **28 juillet 2021** par visioconférence, sous la Présidence de Monsieur **Paul TASONG**, Ministre Délégué auprès du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Cameroun, chargé de la Planification.

Ont pris part à cette réunion :

- **Pour la République du Cameroun :**
 - Monsieur **Jules DORET NDONGO**, Ministre des Forêts et de la Faune ;
 - Monsieur **Gabriel DODO NDOKE**, Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique ;
 - Monsieur **Pierre HELE**, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement Durable.

- **Pour la République Centrafricaine :**
 - Monsieur **Idriss AMIT**, Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche ;
 - Monsieur **Yacoub MAHAMAT TAÏB**, Ministre du Commerce et de l'Industrie ;
 - Monsieur **Thierry KAMACH**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable.

- **Pour la République du Congo :**
-
- **Pour la République Gabonaise :**
 - Madame **Nicole ROBOTY Epse MBOU**, Ministre de l'Économie et de la Relance.
- **Pour la République de Guinée Équatoriale :**
-
- **Pour la République du Tchad :**
 - Dr. **ISSA DOUBRAGNE**, Ministre de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale ;
 - Monsieur **Ali Djadda KAMPARD**, Ministère du Commerce et de l'Industrie.
- **Pour la République Démocratique du Congo :**
 - Madame **Eve BAZAIBA MASUDI** Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Environnement et des forêts ;
 - Monsieur **Julien PALUKU KAHONGYA**, Ministre de l'Industrie en charge des zones économiques spéciales.
- **Pour les organisations Régionales et Internationales :**
 - Monsieur **Marcel ONDELE**, Vice-Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) ;
 - Monsieur **Hérve MAÏDOU**, Secrétaire Exécutif Adjoint, Coordonnateur Technique de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) ;
 - Monsieur **N'GUESSAN, JOSEPH KOUASSI**, Chef de Division, Agriculture, Développement Humain et Social (BAD) ;
 - Monsieur **Youssouf KONE**, Coordonnateur de l'intégration régionale (BAD).
- **Pour la Commission de la CEMAC :**
 - Professeur **Daniel ONA ONDO**, Président de la Commission de la CEMAC ;
 - Monsieur **SHEY Jones YEMBE**, Commissaire en charge du Département des Infrastructures et du Développement Durable.

Prenaient également part aux travaux, les experts des pays membres et des institutions régionales et internationales (CEMAC/BDEAC/BAD/COMIFAC) et du secteur Privé.

L'ordre du jour portait sur l'approbation des instruments de financement disponible à la Banque Africaine de Développement (BAD) et de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) pour la mise en œuvre de la stratégie d'Industrialisation Durable de la Filière Bois dans le Bassin du Congo.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par quatre allocutions : celle du Professeur **Daniel ONA ONDO**, Président de la Commission de la CEMAC, de Monsieur **Marcel ONDELE**, Vice-Président de la BDEAC, de Monsieur **Joseph N'GUESSAN**, Chef de la Division des Infrastructures à la Direction Générale Afrique

Centrale de la BAD. Le discours d'ouverture des travaux a été prononcé par le Ministre **Paul TASONG**, Président de céans.

Après avoir pris connaissance des résultats des travaux des experts tenus les 26 et 27 juillet 2021, par vidéoconférence, deux points principaux ont été soumis à débat par les Ministres :

- l'accord de principe des États pour le financement de la mise en œuvre de la Stratégie d'Industrialisation Durable de la Filière Bois dans le Bassin du Congo ;
- les modalités d'application de la Décision d'interdiction d'exporter les grumes prévue le 1^{er} janvier 2022.

Au terme des débats :

- S'agissant des **accords de principe des États pour le financement de la mise en œuvre de la Stratégie d'Industrialisation Durable de la Filière Bois dans le Bassin du Congo** sollicités par la Commission de la CEMAC, quatre pays se sont prononcé en faveur : le Cameroun, le Gabon, le Tchad et la République Démocratique du Congo.

Dans la perspective de susciter l'adhésion de tous les Etats de la CEMAC, les Ministres ont instruit la Commission de la CEMAC de relancer la République Centrafricaine, la République du Congo et la République de Guinée Equatoriale pour obtenir leur accord de principe le plus tôt possible.

- Concernant **l'entrée en vigueur de l'interdiction de l'exportation du bois en grume**, les Ministres, tout en maintenant la date du 1^{er} janvier 2022, ont convenu de la nécessité de s'accorder une période transitoire allant jusqu'au 31 décembre 2022 dans le but de procéder aux études préalables de maturation des projets retenus pour la première phase.

Par ailleurs, la BAD se propose d'allouer un don sous forme de Bien Public Régional d'une valeur de 5 millions d'Unités de Compte à la Commission de la CEMAC. Cette allocation permettra de financer les études de faisabilité, de maturation des projets et les autres mesures transitoires.

Pour finir, les Ministres ont demandé à la Commission de la CEMAC d'établir un chronogramme d'actions pour les activités de la période transitoire.

Aux termes des travaux, **le Ministre Paul TASONG** a remercié tous les Ministres pour avoir pris part à cette importante réunion et adressé ses vifs remerciements au Président de la République du Cameroun, Chef de l'Etat, **Son Excellence Monsieur Paul BIYA** pour avoir autorisé la tenue de la réunion.

Il a, également, adressé ses remerciements à la Commission de la CEMAC, à la BAD, à la BDEAC et à la COMIFAC.

Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de franche collaboration, de compréhension réciproque et de fraternité.

Fait à Yaoundé, le 28 juillet 2021

LE PRESIDENT



Paul TASONG

